

Les **bénévoles bricoleurs** apportent une aide aux personnes en difficulté, logées ou en cours d'installation après un séjour dans une structure d'hébergement. Ils interviennent pour des aménagements ou petits travaux dans l'optique du « faire avec ». C'est aussi l'occasion de préciser les droits et devoirs liés au rapport locatif avec les différentes parties impliquées (bailleurs, locataires, accompagnement social).